



Bordeaux, le 3 avril 2020

Coronavirus : point de situation

N'interrompez pas vos traitements durant l'épidémie de Covid-19 : la continuité des soins indispensables est assurée partout en Nouvelle-Aquitaine

L'ARS Nouvelle-Aquitaine souhaite diffuser un message important à l'ensemble de la population : l'annonce du stade 3 de l'épidémie et les mesures de confinement actuellement en vigueur ne doivent en aucun cas être la cause d'une interruption de traitements sans un avis médical. Ainsi, **toutes les personnes sous traitement temporaire ou atteintes de maladies chroniques sont invitées à maintenir le lien avec leur établissement habituel et/ou leur médecin traitant pour veiller à continuer tous les soins nécessaires, qu'ils soient effectués à domicile ou à l'hôpital** (chimiothérapies, dialyses, examens...).

Les établissements sont organisés pour assurer la prise en charge de ces patients non-Covid dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Le maintien de ces traitements est essentiel pour la santé des patients concernés.

Dans ces conditions exceptionnelles de crise sanitaire sans précédent, il est important de faire passer ce message au plus grand nombre. Prendre l'initiative d'interrompre son traitement sans un avis médical, c'est, dans de nombreux cas, mettre sa santé en danger et risquer une hospitalisation dans un état grave qui aurait pu être évitée.

Les suivis de grossesse, examens, accouchements et IVG sont également assurés dans toute la région

Dans la situation de crise sanitaire actuelle, les femmes enceintes se posent des questions légitimes sur leur suivi de grossesse et leurs conditions d'accouchement. Dans le contexte épidémique, des **mesures exceptionnelles sont mises en place pour éviter les déplacements, comme les téléconsultations. Le suivi de grossesse et l'accueil en maternité ou centre périnatal de proximité CPP sont entièrement assurés dans des conditions de sécurité maximales.**

Un suivi de grossesse à privilégier en ville

L'entretien prénatal précoce, les cours de préparation à la naissance et certaines consultations du suivi de grossesse doivent se faire en priorité par téléconsultation pour éviter les déplacements.

Malgré la crise sanitaire, **le maintien total du suivi de la grossesse et de la prise en charge de toutes les femmes enceintes ainsi que l'accès aux échographies sont assurés par les établissements et les professionnels libéraux.**

Pour éviter les déplacements au sein des établissements, il est conseillé aux femmes enceintes de faire appel en priorité aux sages-femmes libérales, gynécologues libéraux et PMI qui peuvent assurer le suivi de votre grossesse en proposant des téléconsultations, des consultations en cabinet, et des visites à domicile.

Ces consultations sont prises en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance d'argent. Si une consultation ou échographie à l'hôpital est nécessaire (en particulier pour les grossesses à risque), la patiente ne peut être accompagnée à l'intérieur de l'établissement afin de réduire le nombre d'entrées et sorties.

L'accouchement en maternité maintenu dans des conditions de sécurité maximales

Les maternités et centres périnataux de proximité (CPP) de la région veillent à une bonne organisation de leurs services face à cette situation exceptionnelle pour minimiser les risques des patientes et des personnels. C'est pourquoi, **lors de l'accouchement d'une femme non symptomatique ou testée négative au Covid-19, le deuxième parent (mais uniquement le deuxième parent) pourra assister à l'accouchement mais ne sera pas accueilli avec la maman durant son séjour à la maternité.** Le séjour sera le plus court possible, et le retour à la maison facilité grâce au réseau libéral de sages-femmes et PMI qui pourront prendre le relais du suivi de la maman et du nourrisson.

Cette situation difficile pour les parents est une nécessité face à la vague épidémique inédite à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés. **Les contacts avec des personnes extérieures doivent en effet être réduits** au maximum pour dresser un barrage contre les risques de contamination des mères, des enfants, mais aussi des personnels soignants qui assurent la continuité des soins.

Pour être mieux informées des mesures mises en place dans leur maternité, **les femmes enceintes sont invitées à prendre contact avec leur établissement pour mieux anticiper leur séjour.**

Il est par ailleurs rappelé que l'accouchement à domicile expose à des risques intensifiés par la crise actuelle, du fait de la saturation des SAMU et transporteurs d'urgences.

>> Pour trouver des informations plus précises utiles dans ce contexte épidémique, consultez la rubrique « actualités » du site du Réseau Périnat Nouvelle Aquitaine : rpna.fr

Un accès à l'IVG maintenu dans l'ensemble du territoire

Pour toutes les femmes enceintes souhaitant ou devant interrompre leur grossesse, **la continuité de l'accès aux consultations et aux actes d'IVG est assurée dans l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.**

>> Pour un renseignement, contactez le **n° vert national 0800 08 11 11** ou consultez les sites IVG.GOUV.FR ou tonplanatoi.fr

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine et dans ses départements

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **106 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 2 avril, ce qui porte le total à 2 097 cas confirmés dans la région** depuis le début de l'épidémie (pour rappel, ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville).

- **735 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾
- **225 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾
- **521 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 100 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées.**

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 03/04 à 14h

Point de situation hebdomadaire par département ⁽¹⁾

Département	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87
Cas confirmés géolocalisés	89	171	127	41	68	733	92	101	133	64	194	238
Personnes actuellement hospitalisées ⁽²⁾	18	74	42	11	20	311	17	29	77	28	47	61
Personnes en réanimation ⁽²⁾	7	25	8	5	5	87	7	7	30	7	20	17
Personnes sorties guéries de l'hôpital ⁽²⁾	21	32	14	2	11	281	12	11	54	26	32	25

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87
Décès survenus dans les hôpitaux de la région ⁽³⁾	3	11	4	0	1	36	1	3	13	6	15	7

⁽²⁾ Source Santé publique France au 03/04 14h

Conduite à tenir

Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 :

- ▶ Restez à domicile
- ▶ Evitez les contacts
- ▶ Appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet (vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation)

Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement :

- ▶ **Appelez le 15**
- ▶ Ne vous déplacez surtout pas chez votre médecin ou aux urgences

Coronavirus : comment limiter la propagation du virus pour se protéger soi et les autres ?

L'action de tous est indispensable pour freiner la propagation du virus. Des gestes simples et de bon sens doivent être adoptés par tous pour préserver sa santé et celle de son entourage :

- ▶ **Se laver les mains très régulièrement,**
- ▶ **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,**
- ▶ **Utiliser des mouchoirs à usage unique,**
- ▶ **Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades,**
- ▶ **Demeurer à au moins 1 mètre d'autrui,**
- ▶ **Rester chez soi**
- ▶ **Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :**
 - Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible,
 - Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés,
 - Se rendre auprès d'un professionnel de santé,
 - Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables, ou pour un motif familial impérieux, dûment justifié, à la stricte condition de respecter les gestes barrières,
 - Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

Le numéro vert national pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000 (appel gratuit)

La source de référence pour des informations fiables sur la situation :

Site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Contact presse :

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr